COMPTE RENDU de la Séance du Conseil Municipal du 23 janvier 2014.

Présents : Noël ARETTE, Sylvie DAHETZE, Martial DUHAU, Laurent FRONTERE, Jean Jacques LAFOURCADE, Hélène MARTEUILH, Bernard MERVILLE, René POUSTIS, Joseph SARTHOU

Excusée : Maité AFONSO (pouvoir à Joseph SARTHOU)

Absent : Michel PASCAL D’AUDAUX

1. Lecture et approbation du compte rendu de la dernière séance
2. Première délibération : Contrat Territorial avec le Conseil Général 64 (CG) : les subventions pour les 4 ans à venir sont données par territoire. Notre commune appartient au territoire de la Communauté de Communes de Lacq. Le choix a été fait de prioriser les projets concernant les écoles et les projets où le CG s’était déjà engagé. Lecture est faite de la délibération : 22804 euros pour la rénovation de l’ancien presbytère de Montestrucq. Vote : Adopté à l’unanimité des présents ou représentés.
3. Attribution de la bourse communale pour l’année scolaire 2013/2014 pour Jean Baptiste PASCAL D’AUDAUX et Maxime PEYRE : 75 €/chacun. Lecture de la délibération. Vote : Adopté à l’unanimité des présents ou représentés.
4. Projet de Montestrucq , aménagement de la place communale, demande de subvention à la DTER 2014. Début des travaux au 1er juin 2014 pour une durée de 6 mois. Montant total 164379.88 euros. L‘ensemble du projet ne peut pas prétendre à demande de subventions (voirie, espaces verts, jeux entre autres sont exclus). L’état se base sur 80 % du montant total HT pour calculer sa subvention qui peut, elle, atteindre 35 % de ce montant soit : 27079.50 euros. Reste à la charge de la commune 137 300.38 Euros qui peuvent être pris en charge soit par la CCL par l’intermédiaire des fonds de concours pour la moitié de cette somme (68 650.19 euros), soit par l’intermédiaire de ses propres services de voirie et d’espaces verts (délais potentiellement plus longs). Lecture de la délibération. Vote : Adopté à l’unanimité des présents ou représentés.
5. Projet d’Ozenx : aménagement de la place devant la salle des fêtes et travaux associés à la salle des fêtes. Même démarche que sur le projet précédent pour les demandes de subventions, mais avec un décalage dans le début des travaux. Montant total 210589.71 euros. L’ensemble du projet peut prétendre à la DTER pour un montant de 58 965.12 Euros. Reste 151 624.58 euros à charge avec 75812.29 euros pour la commune et la même somme sur les fonds de concours de la CCL. Début des travaux au 1er octobre 2014 et une durée de 1 an avec nécessité d’une demande de permis de construire (soumis à RT 2012 avec nécessité d’une étude thermique, système Eparco pour l’assainissement). Lecture de la délibération. ). Vote : Adopté à l’unanimité des présents ou représentés.
6. Projet de réhabilitation du presbytère . demande de prêt auprès de la CDC (Caisse des Dépôts et Consignation), prêt PAM. Montant calculé par rapport à la surface allouée et au montant des loyers que l’on peut obtenir soit 52350 euros sur 15 ans (taux d’emprunt rattaché au Livret A à la date d’effet du contrat concerté avec le PDB point de barème). Lecture de la délibération. ). Vote : Adopté à l’unanimité des présents ou représentés.
7. Questions diverses :
   1. Point sur les travaux au presbytère : travaux non prévus (chéneau contre le fronton, nettoyage du grenier). La semaine prochaine pose des menuiseries et sablage, pose de tirants. Dossier bien suivi par Mr Petchot.
   2. Grilles pour la cour de l’école : elles sont arrivées chez Mesplède. Projet de les installer le samedi 1er février 2014.
   3. Visite des locaux le vendredi 31 janvier par les services de la CCL pour la sécurité (équivalent CHSCT)
   4. Point EDF : projet suit son cours, entreprise Coreba et l’autre n’est pas encore nommée.
   5. Voté en CCLO : amélioration du réseau informatique, téléphonie en cours : installation d’un relais au coin de la route de Montestrucq et de la route de Narp.

Fin de la séance à 21h30.

Le Maire SARTHOU Joseph La secrétaire de séance : MARTEUILH Hélène